

Un éclairage public intelligent**Le contexte de l'innovation**

Eclairer de façon juste la nouvelle voie piétonne et cyclable de Vif (8000 habitants) en ayant un éclairage peu énergivore tout en préservant le confort et la sécurité de ses habitants.

L'idée innovante

Utiliser un système d'éclairage public intelligent à détection automatique : les 67 lampadaires à leds s'illuminent progressivement lors du passage des piétons ou des cyclistes, passant de 10% à 100% de leurs capacités d'éclairage, du mode veille au mode actif.

L'objectif recherché

Conjuguer performance énergétique et qualité du cadre de vie des habitants.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

La commune de Vif a travaillé avec ETDE, pôle Energies et Services de Bouygues Construction, en charge de l'ingénierie, de la pose, du raccordement des mâts et du réglage des luminaires.

Vif est la première commune en France à avoir utilisé la technologie LumiMotion® de Philips à grande échelle : sur la voie de 1 450 mètres, 67 lampadaires ont été installés. En effet, les autres expérimentations de cette nouvelle solution d'éclairage se limitent à des tronçons de 10 lampadaires.

Le contenu de la réalisation

La solution innovante mise en place a été de coupler la technologie LED, l'écartement approprié des luminaires et la détection de mouvements.

Les lampadaires munis de caméras détectent l'arrivée des cyclistes ou des piétons pour commander l'éclairage progressif des lanternes LED le long de la voie, au fur et à mesure de l'avancée de l'utilisateur. La technologie utilisée, LumiMotion® (Philips), permet de graduer la puissance de l'éclairage point par point en passant de 10 % en éclairage en veille, à 100 % (ou à 50 % selon les horaires) lorsqu'une présence est détectée. Le niveau d'éclairage avance en même temps que l'utilisateur.

http://www.roulonspourlavenir.com/emission_de_solution.php

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

5 personnes en réalisation et une personne au bureau d'étude

Investissement pour la commune environ 150 000 euros pour la pose, le raccordement et la mise en service des luminaires.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Première en France, ce système révolutionnaire permettra à la ville d'économiser plus de 75% d'énergie sur cette voie tout en préservant le confort et la sécurité de ses habitants. La commune va économiser 21 000 KWh par an, soit l'équivalent d'un peu moins de 2 tonnes de CO2 - environ 20 allers-retours Paris-Londres.